

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud
SÉANCE du 13 mars 2015

Délibération n° 24-2015

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'affectation du résultat déficitaire du compte financier 2014 de la Fondation universitaire, d'un montant de 35 951,95€, au débit du compte 10682 « réserves facultatives ».

Membres en exercice : 26 membres

Votes : 18

Pour :	18
Contre :	0
Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.



Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Proposition d'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2014 - Fondation universitaire

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 24 mars 2015

Document mis en ligne le : 24 mars 2015